



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et
de la communication DETEC

Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Direction

CH-3003 Berne, OFAC

Destinataires
selon liste de distribution

Référence du dossier: 772/72-04

Votre référence:

Notre référence: mat

Dossier traité par: Thomas Marti

Tél. +41 31 325 91 05, Fax +41 31 325 92 12, thomas.marti@bazi.admin.ch

Ittigen, le 18 novembre 2011

Présentation du projet de révision partielle 2 de la loi sur l'aviation. Invitation des parties prenantes (*Stakeholder Involvement*)

Madame, Monsieur,

L'OFAC s'apprête à empoigner la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aviation (LA; RS 748.0) qui portera sur les thèmes énumérés en annexe. A cet égard, il souhaite présenter les grandes lignes du projet de révision aux parties prenantes et organise à cet effet un atelier qui aura lieu le 24 janvier 2012 de 9h00 à 12h30 au siège de l'OFAC et auquel vous êtes cordialement invités.

Cet atelier a pour but de sonder les opinions et de clarifier les questions de compréhension. Vous aurez ensuite deux mois pour communiquer vos prises de position à l'office.

Nous vous saurions gré de nous confirmer votre participation d'ici le 31 décembre 2011 par courriel envoyé à l'adresse électronique suivante: thomas.marti@bazi.admin.ch, en mentionnant le nom de la personne ou des personnes que vous comptez déléguer.

La documentation relative à la révision et l'ordre du jour vous parviendront une quinzaine de jours précédant l'atelier par courrier électronique.

Office fédéral de l'aviation civile
Adresse postale: CH-3003 Berne
Siège: Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen
Tél. +41 31 325 80 39/40, Fax +41 31 325 80 32
www.bazi.admin.ch
certifié ISO 9001

Compte tenu du temps disponible d'ici à l'atelier, il se peut que la documentation y relative ne puisse être établie en française dans les délais.

En vous remerciant d'ores et déjà de donner la suite qui convient au présent courrier, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de l'aviation civile



Peter Müller
Directeur



Thomas Marti
Section Droit et affaires internationales

Annexes:

- Thèmes de la révision
- Liste de distribution

Thèmes abordés dans la révision partielle 2 de la loi sur l'aviation

1. Renforcement des compétences de la Confédération concernant les aéroports nationaux
 - Remplacement de la concession, vide de substance, par une concession d'infrastructure
 - Arrêté fédéral en application de l'art. 29, al. 2 de la loi sur le Parlement

2. Infrastructures
 - Catégorisation des aérodromes en aéroports nationaux, aéroports régionaux (aéroports régionaux A et B) et aérodromes privés (avec ou sans restriction d'accès)
 - Définition des exigences et droits propres à chaque catégorie d'aérodrome (p. ex. droit d'expropriation)
 - Introduction d'une concession B en complément aux autorisations existantes (concession et autorisation d'exploitation)
 - Contrôle de la capacité économique et financière des aéroports
 - Définition de la compétence en matière de réglementation des procédures d'approche et de départ
 - Trafic VFR sur les aéroports nationaux

3. Procédures liées aux infrastructures
 - Uniformisation des procédures d'approbation (approbation des plans, approbation des règlements d'exploitation)
 - Création d'une nouvelle forme d'autorisation : l'autorisation-cadre
 - Relation de l'analyse de la sécurité avec la procédure d'approbation
 - Formalisation de l'ouverture à l'exploitation
 - Uniformisation et simplification des procédures d'établissement des cadastres des surfaces de limitation d'obstacles et des plans des zones de sécurité
 - Extension de la portée des zones de sécurité

4. Service de la navigation aérienne
 - Possibilité de « libéralisation » partielle de la fourniture de services de navigation aérienne sur les aérodromes (à l'exclusion des aéroports nationaux)
 - Exigences minimales relatives au service de la navigation aérienne (infrastructures, services, personnel, etc.) dispensé sur les aérodromes
 - Obligation d'assurer le service de la navigation aérienne et catégorisation des obligations d'assurer le service de la navigation aérienne

5. Autres dispositions

- Contrôle du taux d'alcoolémie sans soupçon d'ébriété et définition du taux d'alcoolémie
- Introduction de sanctions administratives
- Emploi exclusif de l'anglais pour la radiotéléphonie
- Délégation de la surveillance de la sécurité du trafic aérien à un organisme de droit public financé par les émoluments
- Habilitation de sûreté du personnel aéroportuaire
- Procédure d'approbation des obstacles à la navigation aérienne
- Droits d'accès dans l'exercice de tâches de surveillance

Liste des destinataires

- **Conférence des gouvernements cantonaux**
Secrétariat
Maison des cantons
Speichergasse 6
Case postale 444
3000 Berne 7
- **Département de la solidarité et de l'emploi (DSE)**
Secrétariat Général
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
Case postale 3952
1211 Genève 3
- **Volkswirtschaftsdirektion des Kantons Zürich**
Generalsekretariat
Neumühlequai 10
Postfach
8090 Zürich
- **Departement für Wirtschaft, Soziales und Umwelt des Kantons Basel-Stadt**
Generalsekretariat
Rheinsprung 16/18
4001 Basel
- **Finanz- und Kirchendirektion des Kantons Basel-Landschaft**
Generalsekretariat
Rheinstrasse 33b
4410 Liestal
- **Aerosuisse** (Fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses)
Monbijoustr. 14
Case postale 5236
3001 Berne
- **AéCS Aéro-Club de Suisse**
Lidostrasse 5
6006 Lucerne
- **SIAA Swiss International Airport Association**
c/o Flughafen Zürich AG
Postfach
8058 Zürich-Flughafen
- **Verband Schweizer Flugplätze**
Case Postale 5206
1002 Lausanne
- **SVFB Schweizerischer Verband Flugtechnischer Betriebe**
Franz Meier
SVFB Verbandssekretariat
c/o Lufthansa Technik Switzerland
Postfach
4002 Basel
- **EBAA Switzerland**
Dufourstrasse 58
8702 Zollikon-Zürich
- **AOPA Switzerland**
Mühlegasse 5
8152 Opfikon

- **BAR Board of Airline Representatives Switzerland**
Heinz Sturzenegger
B.A.R. Switzerland Executive Officer
ZRHCRX/NE/HSTU
P.O.Box
CH-8058 Zurich-Airport / Switzerland
- **Swiss International Air Lines AG**
Postfach
4002 Basel
- **Easyjet Switzerland S.A.**
5 route de l'Aéroport
1215 Genève 15
- **Helvetic Airways AG**
Postfach 250
8058 Zürich-Flughafen
- **Darwin Airline SA**
Lugano Airport
6982 Agno
- **Hello AG**
Postfach 238
4030 Basel-Airport
- **Belair Airlines AG**
Postfach
8058 Zürich-Flughafen
- **SkyWork Airlines AG**
Aemmenmattstrasse 43
3123 Bern-Belp
- **Skyguide**
Route de Pré-Bois 15-17
Case postale 796
1215 Genève 15
- **MétéoSuisse**
Krähbühlstrasse 58
CP 514
8044 Zurich
- **SG DDPS**
Maulbeerstrasse 9
3003 Berne
- **Forces aériennes**
Papiermühlestrasse 20
3003 Berne